

CONSEIL RESTREINT ECOLE DOCTORALE SPIM

Le 20 février 2020 à 14h00

*Institut FEMTO-ST
Bâtiment TEMIS Sciences
15 B, avenue des Montboucons
25000 Besançon*

| PARTICIPANTS | |
|-----------------------|---------------------------------|
| NOM | QUALITÉ |
| Thérèse LEBLOIS | Directrice ED SPIM |
| EI-Bay BOURENNANE | Directeur Adjoint ED SPIM |
| Pierre-Cyrille HEAM | Directeur Adjoint DISC FEMTO-ST |
| Serge GALLIOU | Représentant TF FEMTO-ST |
| Valérie FAUVEZ | Représentante ITA FEMTO-ST |
| Sidi-Mohammed SENOUCI | Directeur DRIVE UB |
| Christophe CRUZ | Représentant LIB UB |
| Xavier ROIZARD | Représentant DMA FEMTO-ST |
| Franck MARZANI | Directeur IMVIA UB |
| Patrick MARQUIE | Représentant IMVIA UB |
| Cécile LANGLADE | Représentante ICB UTBM |
| Sébastien EUPHRASIE | Représentant MN2S FEMTO-ST |
| Mickaël HILAIRET | Représentant ENERGIE FEMTO-ST |
| Stéphane GALLAND | Représentant CIAD UTBM |
| François COURVOISIER | Représentant OPTIQUE FEMTO-ST |
| Olivier TOGNI | Directeur LIB UB |
| Laurent LARGER | Directeur FEMTO-ST |

I. VALIDATION AFFECTATION CONTRATS DOCTORAUX

Cf. Powerpoint ci-joint.

L'affectation des contrats doctoraux établissements a été voté à l'unanimité des présents. Il faut retenir quelques éléments de répartition liés aux contraintes établissements : pour les contrats UFC, le département TF de FEMTO-ST a passé son tour car il ne restait qu'un contrat doctoral UB. IMVIA a eu le contrat supplémentaire UB.

NB : il faudrait qu'il y ait des discussions au niveau des VP recherche et collège doctoral par rapport à une ouverture sur des codirections établissement YY (et non obligatoirement direction établissement YY) de thèses pour un CD établissement YY.

II. VALIDATION NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR ECOLE DOCTORALE SPIM

Cf. Powerpoint ci-joint.

Le nouveau paragraphe a été adopté à l'unanimité des présents à la réunion. Il sera intégré dans le règlement intérieur de l'ED SPIM. Il sera également envoyé aux doctorants de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année en version française et anglaise pour les informer de cet ajout dans le règlement.

Le prochain conseil plénier se tiendra le 17 avril 2020 à 14h00, à l'Institut FEMTO-ST (15B, avenue des Montboucons – 25000 – BESANCON) salle 007.